

# LOU TAMBOURNI DE LA BARMA



Le comité des fêtes Lou Tambourni de la Barma remercie tous les habitants de la Balme ayant participé à la sortie raquette du 8 mars 2008 en nocturne à Merdassier. Un grand merci également aux habitants de Charvex sollicités chaque année pour la traditionnelle fête du pain qui a eu lieu le 18 mai 2008 et qui a emporté comme à l'accoutumée un véritable succès. En décembre 2008, les Tambournis se sont associés à Digny en fête pour le Téléthon : une marche aux flambeaux a rassemblé une quarantaine de Balmain pour un départ de Charvex à destination de Digny.

L'année 2009 a débuté avec le goûter de l'Épiphanie le 3 janvier avec un après-midi récréatif pour les enfants qui ont d'ailleurs beaucoup apprécié les jeux proposés par nos trois animatrices. Cette année se poursuivra avec la sortie raquette le 8 mars au plateau de Sommand et la fête du pain le 17 mai. Un concours de pétanque est prévu dans l'été, la date est à préciser. Nous espérons également refaire un après-midi pour les enfants en fin d'année.

Petite nouveauté : un atelier « **découverte art floral** » vous est également proposé le **samedi 25 avril 2009 à 14 h.** à la salle polyvalente de la mairie de la Balme de Thuy. Cette initiation dure environ 2 h.

Le coût de 20 € comprend l'achat des fournitures et l'intervention d'une animatrice spécialisée. A l'issue de ces deux heures, chaque participant repartira avec sa composition. Lou Tambourni prend en charge 5 € par participant « Balmain » ce qui fait un coût de 15€ par personne. Cet atelier est ouvert aux personnes des communes voisines moyennant une participation de 20 € par personne.

**Il reste des places. Venez nous rejoindre.**

Pour vous inscrire, contactez Brigitte COHENDET **avant le 15 avril 2009**  
Par téléphone au 04.50.02.95.43 ou par mail à : [roger.cohendet74@orange.fr](mailto:roger.cohendet74@orange.fr)

Nous espérons vous rencontrer à ces prochains rendez-vous qui sont essentiels à la vie de notre petit village. A Bientôt.

Les Tambournis

